

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
2 décembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 28

2022D154

OBJET :

**05. VOTE D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE AU
PROFIT DE L'UNION
NATIONALE DES
COMBATTANTS
MERVILLE SECTION
336.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 19/12/2022

ID : 059-215904004-20221208-2022D154-DES



L'an deux mil-vingt-deux, le huit DÉCEMBRE à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sandra PLÉ-BOULENGUER, 1^{ère} Adjointe au Maire

Étaient présents : Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra, 1^{ère} Adjointe au Maire – Présidente — Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – Mme QUIQUE Corinne – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. BEZILLE Marc – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – M. TREDEZ Alain – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. DUYCK Joël, **procuration** à Mme BEURAERT Martine
M. LAPIERRE Julien, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. MORVAN Hervé
M. VERMEESCH Olivier, **procuration** à Mme BLANQUART Marine
M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine
Mme CAPPELLE Christiane, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis
Mme LORPHELIN Martine, **procuration** à Mme PETITPRET Sabine
Mme FLAMENT Laëtitia, **procuration** à M. TREDEZ Alain

ABSENT : M. TIMLELT Frédéric

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BEURAERT Martine a été élue Secrétaire de séance.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a voté l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € au profit de l'Union Nationale des Combattants Merville Section 336, afin de financer les colis offerts aux Anciens Combattants de l'année 2021.

La dépense sera imputée au compte 6574 du budget communal.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

La 1^{ère} Adjointe au Maire
Sandra BOULENGUER – PLÉ



La Secrétaire de Séance
Martine BEURAERT



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché le jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.